



Publication des autorisations de bâtir

Référence	Nature des travaux	Situation	
2025-115fs	installation de capteurs solaires photovoltaïques au-dessus du recouvrement de la toiture de la construction principale	18, rue Laach L-7681 Waldbillig	Autorisée le : 7.11.2025 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat
2025-116fs	construction d'une maison unifamiliale en bande	4D, rue Michel Rodange L-7681 Waldbillig	Autorisée le : 7.11.2025 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat
2025-117fs	construction d'une maison unifamiliale en bande	4E, rue Michel Rodange L-7681 Waldbillig	Autorisée le : 7.11.2025 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat
2025-118fs	construction d'une maison unifamiliale en bande	4F, rue Michel Rodange L-7681 Waldbillig	Autorisée le : 7.11.2025 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat
2025-119fs	1. installation de capteurs solaires photovoltaïques au-dessus du recouvrement de la toiture de la construction principale 2. ériger un échafaudage empiétant sur le domaine public	3A, Fielsertrooss L-7640 Christnach	Autorisée le : 4.12.2025 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat
2025-120fs	construction d'une maison unifamiliale en jumelée	8A, rue de Haller L-7680 Waldbillig	Autorisée le : 4.12.2025 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat
2025-121fs	installation de capteurs solaires photovoltaïques au-dessus du recouvrement de la toiture de la dépendance	4, rue André Hentges L-7680 Waldbillig	Autorisée le : 30.12.2025 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat

Les plans afférents sont tenus à disposition des intéressés pendant le délai de recours auprès du service des bâtisses.

Le délai de recours devant les juridictions administratives (3 mois) prend cours à partir de la date d'affichage du certificat.



Publication des autorisations de bâtir

Référence	Nature des travaux	Situation	
2025-122fs	démolition d'une dépendance et construction d'une maison bi-familiale	17, Henerecht L-6370 Haller	Autorisée le : 30.12.2025 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat
2025-123fs	installation de capteurs solaires photovoltaïques au-dessus du recouvrement de la toiture de la construction principale	3, An Amecht L-6370 Haller	Autorisée le : 30.12.2025 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat
2025-124fs	clôture massive en pierre naturelle de couleur anthracite, d'une hauteur maximale de 0,80 m	32, rue de Haller L-7680 Waldbillig	Autorisée le : 30.12.2025 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat
2025-125fs	installation de capteurs solaires photovoltaïques au-dessus du recouvrement de la toiture de la construction principale	15, um Bierg L-7641 Christnach	Autorisée le : 30.12.2025 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat
2025-126fs	modification de la pente de la toiture de l'extension arrière de la maison unifamiliale	6, rue des Fleurs L-7681 Waldbillig	Autorisée le : 30.12.2025 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat
2025-127fs	renouvellement de l'installation de capteurs solaires photovoltaïques au-dessus du recouvrement de la toiture de la dépendance	50, rue Loetsch L-7640 Christnach	Autorisée le : 30.12.2025 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat
2025-128fs	renouvellement d'une clôture légère en bois d'une hauteur totale de 0,60 m	50, rue Loetsch L-7640 Christnach	Autorisée le : 30.12.2025 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat

Les plans afférents sont tenus à disposition des intéressés pendant le délai de recours auprès du service des bâtisses.

Le délai de recours devant les juridictions administratives (3 mois) prend cours à partir de la date d'affichage du certificat.



Publication des autorisations de bâtir

Référence	Nature des travaux	Situation	
2026-001fs	aménagement d'un emplacement de stationnement à l'extérieur	18A, rue André Hentges L-7680 Waldbillig	Autorisée le : 12.01.2026 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat
2026-004fs	renouvellement de l'installation de capteurs solaires photovoltaïques au-dessus du recouvrement de la toiture de la construction principale	27, rue Laach L-7681 Waldbillig	Autorisée le : 12.01.2026 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat
2026-005fs	installation de capteurs solaires photovoltaïques au-dessus du recouvrement de la toiture de la construction principale	19, Reimerwee L-7640 Christnach	Autorisée le : 16.01.2026 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat
2026-006fs	installation de capteurs solaires photovoltaïques au-dessus du recouvrement de la toiture de la construction principale	1A, rue de Christnach L-7680 Waldbillig	Autorisée le : 16.01.2026 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat
2026-007fs	installation de capteurs solaires photovoltaïques au-dessus du recouvrement de la toiture de la construction principale, ainsi qu'au dessus du recouvrement de la toiture de la couverture de terrasse	11, um Bierg L-7641 Christnach	Autorisée le : 26.01.2026 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat
2026-008fs	réalisation de travaux de fouille et de tranchées en vue de la pose de gaines, ainsi que l'installation d'un regard de dimensions 1,50 m x 0,75 m et de 1,00 m de profondeur, sur le domaine public	croisement de la rue Hallerbach et Op Nidderfeld L-6370 Haller	Autorisée le : 26.01.2026 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat
2026-009fs	installation d'une pompe à chaleur, élément extérieur	27, rue Laach L-7681 Waldbillig	Autorisée le : 02.02.2026 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat

Les plans afférents sont tenus à disposition des intéressés pendant le délai de recours auprès du service des bâtisses.

Le délai de recours devant les juridictions administratives (3 mois) prend cours à partir de la date d'affichage du certificat.

Publication des autorisations de bâtir

Référence	Nature des travaux	Situation	
2026-010fs	installation d'un portail métallique, d'une hauteur maximal de 1,34m	1, Kalkewee L-7681 Waldbillig	Autorisée le : 02.02.2026 Délai de recours : 3 mois à partir de la date d'affichage du certificat

Les plans afférents sont tenus à disposition des intéressés pendant le délai de recours auprès du service des bâtisses.

Le délai de recours devant les juridictions administratives (3 mois) prend cours à partir de la date d'affichage du certificat.